



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2001/L.2
26 juillet 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Quatorzième session
Bonn, 24-27 juillet 2001
Point 4 de l'ordre du jour

**ASPECTS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES
DE LA PROPOSITION DU BRÉSIL**

Projet de conclusions présenté par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a rappelé que la Conférence des Parties, à sa troisième session, avait décidé de lui renvoyer la proposition présentée par le Brésil dans le document FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.3, pour qu'il donne son avis sur les aspects méthodologiques et scientifiques de cette proposition (FCCC/CP/1997/7 et Add.1).
2. Le SBSTA a pris acte du rapport intérimaire sur l'examen des aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil (FCCC/SBSTA/2001/INF.2), ainsi que des conclusions d'une réunion d'experts sur la question, tenue à Bonn du 28 au 30 mai 2001.
3. Le SBSTA a encouragé les Parties à poursuivre et à appuyer les activités de recherche sur les aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil qui étaient recommandées dans le document FCCC/SBSTA/2001/INF.2, et à en communiquer les résultats au secrétariat.

4. Le SBSTA a prié le secrétariat de continuer à coordonner les activités dans ce domaine et d'organiser avant sa seizième session une réunion d'experts pour faire le point des progrès accomplis, élargir la participation aux travaux et étoffer les connaissances scientifiques sur la question, ainsi que d'établir un rapport pour cette session. À cette fin, le SBSTA a prié toutes les Parties, en particulier celles qui ne sont pas visées à l'annexe I de la Convention, de désigner de nouveaux experts à inscrire au fichier de la FCCC.

5. Le SBSTA a décidé de revenir sur la question à sa seizième session, lors de laquelle il se prononcera sur les mesures à prendre ultérieurement.
